



Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 570-5
AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN
D'URBANISME NUMÉRO 570

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement amendant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 :

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

1. Lors d'une séance tenue le 10 juillet 2018, le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté le projet de règlement numéro 570-5 intitulé :

Règlement amendant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'ajouter un nouveau type d'affectation «Commerce» soit l'affectation «Commerce de services techniques»; de remplacer, au plan 3, l'affectation «Publique-communautaire» des lots numéros 4 611 774 et 4 611 776 par l'affectation «Commerce de services techniques» et de remplacer, au même plan 3, l'affectation «Habitation de basse densité» du lot numéro 1 574 897 par l'affectation «Parc» ».

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 14 août 2018, à 18 h au centre communautaire de Terrasse-Vaudreuil, situé au 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement numéro 570-5 peut être consulté au Service du greffe au 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingtième (20^e) jour du mois de juillet deux mille dix-huit (2018).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca